Paris 08 PDC

Vendredi 24 octobre 2008

Une organisation bicéphale

Mercredi 22 octobre 2008, l'ensemble des organisations syndicales était reçu en plénière pour une présentation du nouvel organigramme et un retour sur la brigade de tri / répartition.

Le nouvel organigramme

La nouvelle organisation mise en place à Paris 08 PDC sera bicéphale. En clair, vous aurez deux patrons pour le prix d'un, puisque Dominique MERRIEN (nouvelle directrice d'établissement) travaillera de concert avec Christian ROMAN (Directeur d'établissement par intérim). La période ne sera certainement pas éternelle mais actuellement aucune visibilité n'a été donnée aux organisations syndicales.

Pour la CFDT : L'organisation mise en place est atypique mais n'est pas dérangeante dès lors qu'il y a discours commun et surtout volonté commune de voir aboutir une véritable réorganisation intégrant tous les paramètres. Notamment ceux permettant d'améliorer considérablement les conditions de travail et réduisant la pénibilité et l'usure physique. La CFDT, comme SUD a rappelé que nous cesserions de discuter si La Direction locale, avait l'envie, lors de la mise en place de la nouvelle organisation, de refaire des gains de productivité impactant le volet emplois.

Brigade de tri / répartition

Une nouvelle fiche de poste a été communiquée avec un engagement de ne plus faire sortir à terme les agents de la brigade de tri. Dans l'immédiat, la dernière rencontre avec les agents a permis de fixer le nombre de sorties à 18 jours sur deux mois. A partir du 19ème jour, une compensation d'une heure de RC leur sera octroyée par sortie supplémentaire.

La CFDT est revenue sur le cas des agents qui, suite à la réorganisation avaient perdu l'heure de nuit de 5h à 6h afin qu'ils obtiennent rapidement la compensation prévue sous forme de prime équivalente à une avance sur deux ans, versée en une seule fois, soit 700€ bruts. La direction locale nous a confirmé que le recensement était en cours et que le nécessaire serait fait.

La CFDT a également ré interpellé La poste pour qu'une négociation s'ouvre quant à la reconnaissance de la polyvalence des agents de la brigade de tri / répartition. Pour la CFDT, cette polyvalence doit faire l'objet d'une reclassification des postes. La Direction locale nous a informé qu'il n'était pas possible dans l'immédiat de répondre à notre demande mais la porte n'est pas fermée !!!

La CFDT restera vigilante quant aux différentes promesses faîtes et notamment celle de rechercher de réelles solutions pour améliorer les conditions de travail à Paris 08. Nous n'abandonnerons pas notre demande d'ouvrir des négociations sur la revalorisation des postes pour les agents de la brigade de tri. Tout comme réduire la pénibilité de la tâche de répartition. En clair, nous continuerons à nous impliquer sur Paris 08 PDC, même si nous sommes parfois bloqués par le fait que nous n'ayons pas de siège au CHSCT

Avec la CFDT, SOYONS [RESPECTÉS]

www.cfdtsf3c.org